TROIS PARURES DE BRACELETS PROVENANT DU LARZAC MÉRIDIONAL (HÉRAULT).

par Yves GASCO (*)

Résumé.

A partir d'un ensemble de dix-sept bracelets issus d'un aven et des fragments de neuf autres provenant d'un tumulus, tous deux gisements inédits du Premier Age du Fer du Larzac méridional, nous avons tenté la reconstitution des parures qu'ils constituaient.

1. LES PARURES.

Les trouvailles multiples de bracelets ne sont pas rares aux Ages des Métaux, qu'elles proviennent de tombes ou de dépôts métalliques. On connaît de nombreux exemples de squelettes portant de véritables brassards composés comportant même parfois des barrettes d'assemblage.

Toutefois, les sépultures du Premier Age du Fer mises au jour dans la Garrigue languedocienne ne favorisent pas la reconstitution de ces parures, qu'il s'agisse de fouilles anciennes, de trouvailles fortuites ou de travaux récents, étant donné la fréquence des incinérations et surtout des réductions de corps préalables à l'ensevelissement.

C'est pourtant ce qui va être tenté ici, à partir de vingt six bracelets provenant de deux gisements sépulcraux.

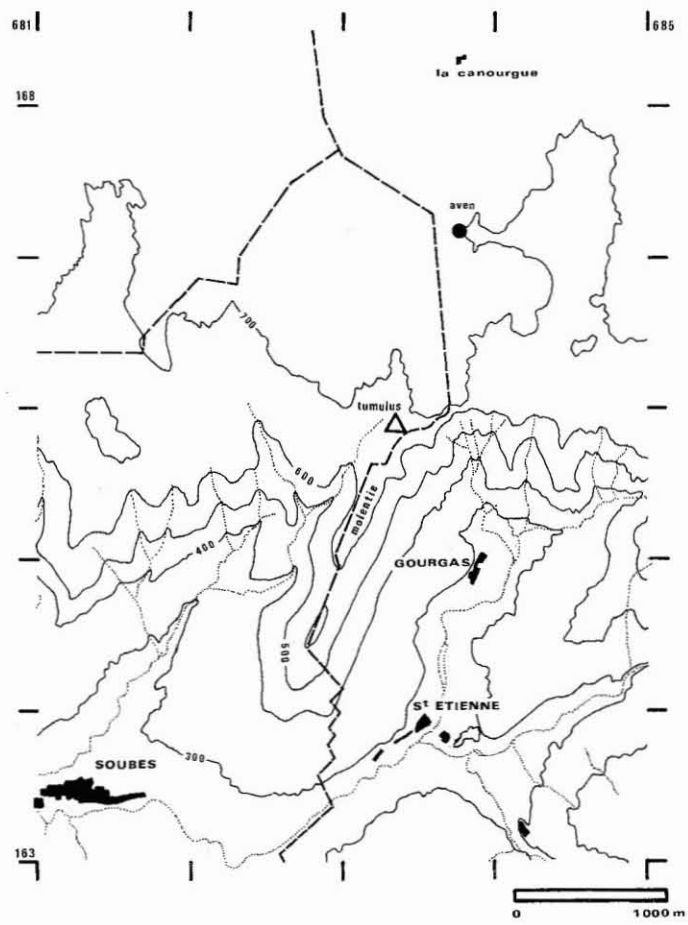

Fig. 1. — Situation des gisements.

(*). — Gascó Yves, rue du stade, 34750 Villeneuve-lès-Maguelonne C.R.A.H.L., 11, rue de Fleury, 34700 Lodève.

2. — LES GISEMENTS.

2.1. Situation.

Un aven et un tumulus, situés sur le rebord méridional du Causse du Larzac ont fourni ce mobilier. Bien que voisins, ils appartiennent à deux communes différentes : Soubès et Saint-Etienne de Gourgas (fig. 1), toutes deux dans l'Hérault.

2.2. Le tumulus de Molentie, à Soubès.

Le sauvetage, inédit, effectué par M. G.B. Arnal (CNRS) n'a révélé que des ossements incinérés dispersés et neuf bracelets réduits à des fragments, non déformés par le feu, se comportant donc comme un simple dépôt funéraire (1).

2.3. L'aven de La Canourgue, à Saint-Etienne de Gourgas.

C'est la grande salle découverte à plus de cinquante mètres de profondeur (fig. 2) qui nous intéresse. Devant un porche latéral, comblé par un éboulis instable contenant une grande faune abondante, quelques charbons de bois et fragments céramiques, les ossements humains de deux adultes et un enfant, semble-t-il, ont été découverts épars. Dix sept bracelets les accompagnaient. Par la suite, un énorme éboulement a été provoqué par des pillards anonymes. Mon intervention s'est donc limitée à la fouille d'une partie de ces éboulis remaniés et piétinés qui n'ont pas donné de renseignements nouveaux (2).

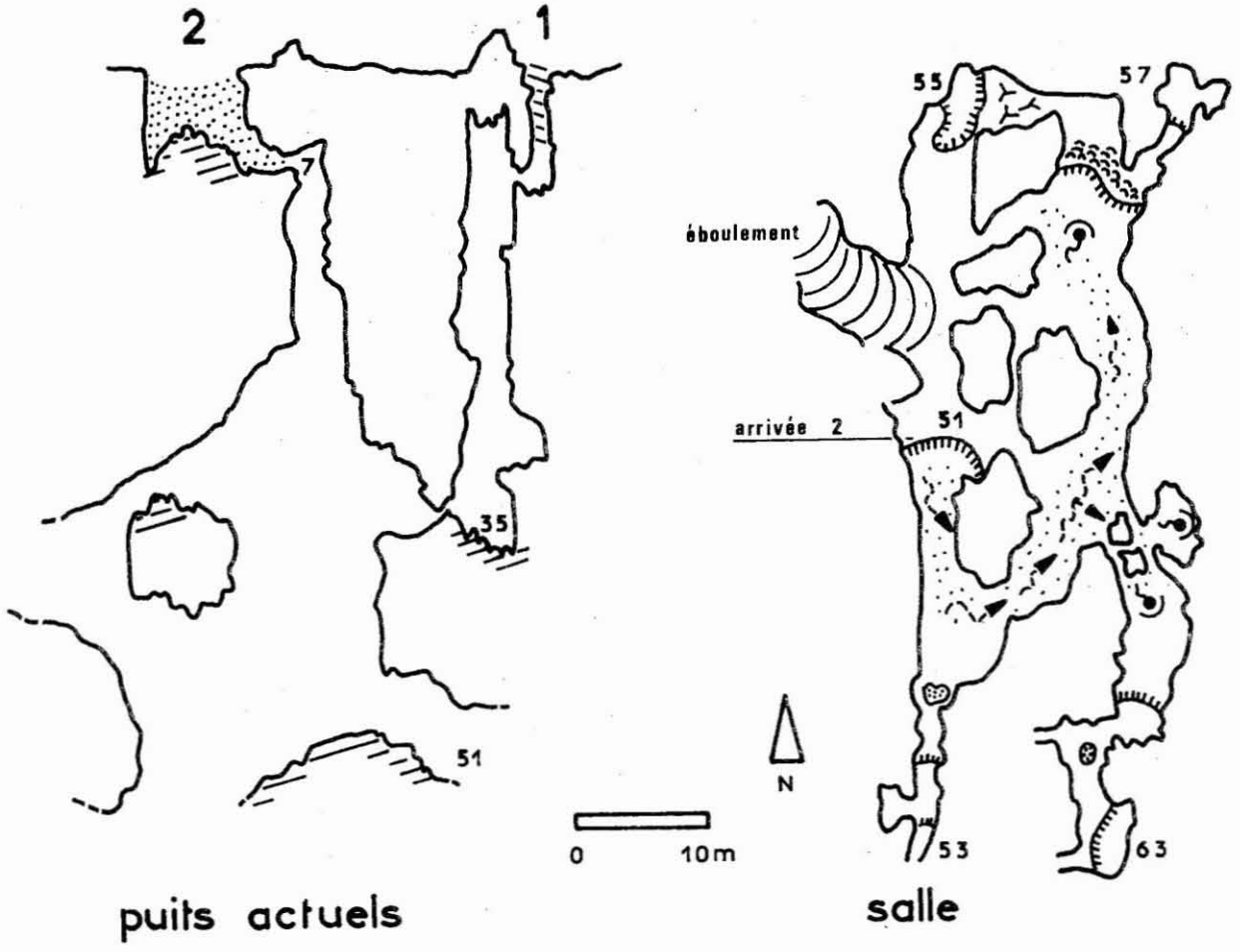

Fig. 2. — L'aven de la Canourgue, d'après un document du Spéléo-Club Lodévois.

1. — Mobilier : Dépôt Archéologique de Lodève (Hérault).

2. — Cet aven a été découvert à la suite d'un effondrement par M. G.-B. Arnal (CNRS) ; signalé au Spéléo-Club Lodévois, il a été exploré au cours de l'Hiver 1976, puis au Printemps 1977 avec sa participation. Je tiens à remercier ici ceux qui ont permis à un non-spéléologue ces travaux : MM. E. Andrieu du Spéléo-Club Lodévois et surtout F. Arnaud et O. Farrie qui ont fait plus que participer à mes recherches, sans oublier M. Farrie, maire de Saint-Etienne de Gourgas, qui nous a hébergés si aimablement.
Mobilier métallique : Spéléo-Club Lodévois, Lodève, Hérault. Ossements, faune et céramique : Dépôt Archéologique de Lodève, Hérault.

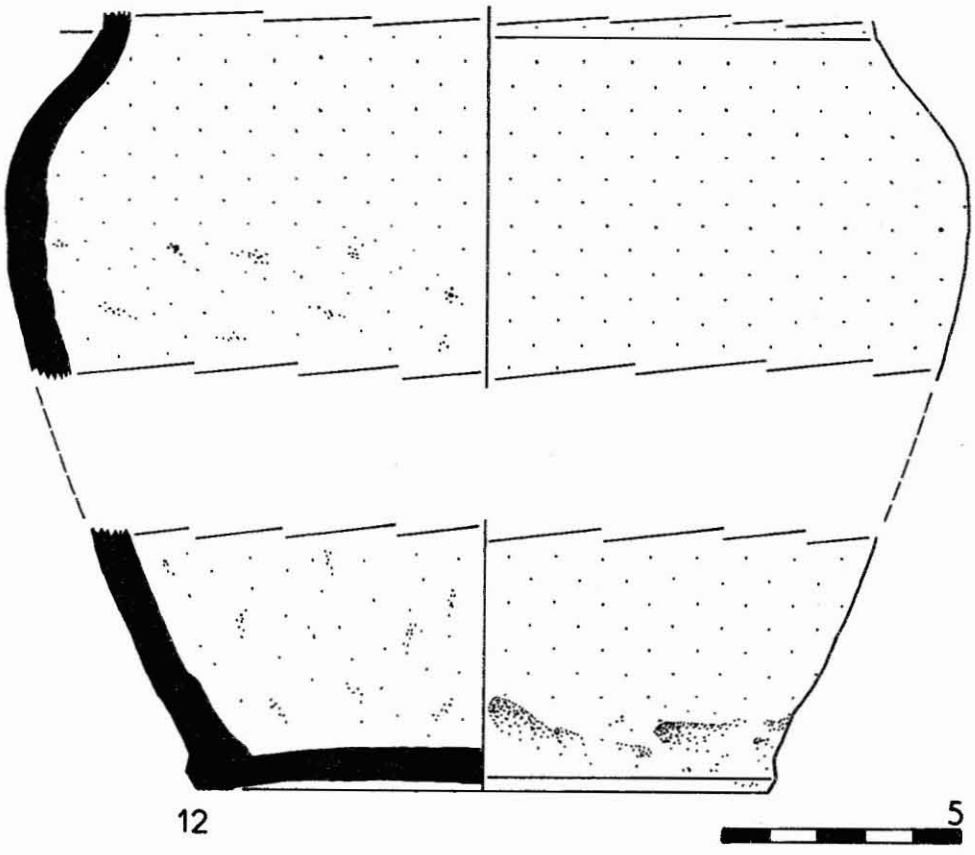

Fig. 3. — Aven de la Canourgue : urne modelée.

L'assez bonne conservation des ossements humains, comparée à celle de la faune, pourrait permettre de penser que les corps, ou les squelettes, ont été descendus soigneusement pour être ensevelis au fond de l'aven sous une mince couche de pierres provenant de la surface.

Il ne semble pas que les bracelets aient été portés par les défunts, car ils ont été retrouvés épars et n'ont pas laissé de trace sur les membres. L'accès probablement emprunté est le porche obstrué postérieurement. Un fond plat, en céramique indigène et quelques fragments d'une urne assez proche du type *rhodanien* pourraient être contemporains de cette fréquentation (fig. 3).

3. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES BRACELETS.

3.1. Caractères dimensionnels.

3.1.1. Longueur.

Le diamètre, classiquement relevé, n'est vraiment utilisable que dans des cas extrêmes : objet parfaitement circulaire ou simple fragment de cercle, comme c'est le cas pour les pièces du tumulus de Molentie. En fait, il semble préférable d'utiliser le périmètre intérieur pour les objets complets, qui tient compte des déformations éventuelles, observables sur quelques pièces de l'aven, et pourrait être mesuré sur des pièces ouvertes.

3.1.2. Hauteur, épaisseur.

Les dimensions du jonc, bien que non négligeables, sont généralement très irrégulières sur un même bracelet. Leur mention ne permettra pas une analyse fine au sein d'une série tant soit peu homogène.

3.2. Caractères morphologiques.

3.2.1. Projection.

L'appréciation de la forme tracée par le jonc reste très subjective. De plus, dans le cas de bracelets aussi fins, déformations et bris divers n'ont pas manqué de se produire. Toutefois on distingue bien sur les pièces provenant de l'aven des projections ovales, sub-circulaires et sub-triangulaires. Cette dernière forme doit être considérée comme anatomique, adaptée au contour de la partie distale de l'avant-bras, sans doute secondairement (3).

3.2.2. Profil.

De plus, les extrémités supérieures ou inférieures de cet anneau déterminent une surface qui n'est pas obligatoirement plane. Il apparaît parfois un ensellement plus ou moins marqué.

3.2.3. Section.

La section du jonc est ici la plupart du temps rectangulaire, mais deux sont ovalaires et deux sub-triangulaires. A noter que la face externe est toujours convexe et la face interne généralement concave.

3.3. Caractères techniques.

3.3.1. Fabrication.

Les modes de fabrication assurent en grande partie l'homogénéité de l'ensemble. L'anneau de bronze a peut-être été fermé par brasage ou soudure (4) d'une tige rectiligne issue d'un moule monovalve. Les bracelets à section ovalaire provenant du tumulus ont pu nécessiter une fabrication plus élaborée, que le jonc ait été martelé ou coulé dans un moule bivalve, rectiligne ou circulaire. Quoi qu'il en soit, la surface extérieure a été régularisée par martelage, les barbes latérales étant rabattues vers l'intérieur. Le bourrelet obtenu à la surface intérieure est, soit laissé tel quel, soit meulé (5) lorsqu'il offre un relief trop développé. La face interne garde dans presque tous les cas un aspect moutonné, brut de coulée (6).

3.3.2. Décor.

Le décor gravé est assez sommaire. Tracé au burin (sillon en *navette*), ébarbé à la pierre, il est grosso-modo l'avant-dernière opération de fabrication. Les légères ondulations qui ornent sept bracelets du tumulus de Molentie ont pu être obtenus par martelage, mais n'ont gardé aucune trace de leur mode d'obtention.

On distingue ici les décors suivants :

— série continue de hachures parallèles, perpendiculaires au grand axe du jonc : bracelets n° 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15 et 17 de l'aven de La Canourgue (fig. 4, n° 4).

— série continue de hachures parallèles obliques : bracelet n° 5 de l'aven de La Canourgue, peu lisible.

— série discontinue de hachures parallèles, perpendiculaires au grand axe du jonc : bracelets n° 8 et 9 du tumulus de Molentie (fig. 5, n° 8 et 9).

— série discontinue de hachures parallèles, perpendiculaires au grand axe du jonc, alternant avec des ondulations de la surface : bracelets n° 1 à 7 du tumulus de Molentie (fig. 5, n° 1 à 7).

— série continue de hachures parallèles, perpendiculaires au grand axe du jonc, oblitérée de traits en chevrons discontinus : bracelet n° 16 de l'aven de La Canourgue (fig. 4, n° 16).

— série de croix de Saint André : bracelet n° 1 de l'aven de La Canourgue (Fig. 4, n° 1).

— composition de six groupes de chevrons discontinus formés de quatre traits parallèles alternant avec six groupes ornés de deux rangs de hachures parallèles perpendiculaires au grand axe du jonc, juxtaposés, chacun oblitéré d'une ligne discontinue parallèle au grand axe du jonc : bracelets n° 2 et 14 de l'Aven de la Canourgue (fig. 4, n° 2).

---

3. — La partie distale de l'avant-bras est plano-convexe. C'est le profil adopté par bien des bracelets ouverts, même épais ; profil qui permet d'ailleurs un meilleur enfilage sur la main. D'autre part, la face interne de l'avant-bras, par ses contacts fréquents avec le corps ou les objets manipulés accentue cette forme en jouant le rôle de mandrin.
Cette constatation peut rendre douteuse l'appellation de *bracelet de jambe* donnée à des pièces qui n'ont pas été découvertes enfilées sur un membre inférieur (cf. note 7).

4. — Nous nous avouons incapables de reconnaître à l'œil nu des stigmates de ce genre dans les petites irrégularités visibles sur la face intérieure des bracelets, encore plus de les identifier.

5. — On doit parler *d'abrasion*, faute de connaître l'instrument utilisé. Il est peu probable qu'il s'agisse de *limes*, car leur fabrication exige une technicité assez élevée, c'est-à-dire la manipulation de métaux durs permettant d'attaquer le bronze. Les quelques *râpes* de bronze connues depuis l'Age du Bronze Final auraient été tout à fait inefficaces.

6. — C'est le plan formé par la surface libre du bronze liquide coulé dans un moule monovalve. Cela s'observe fréquemment au dos des rasoirs.

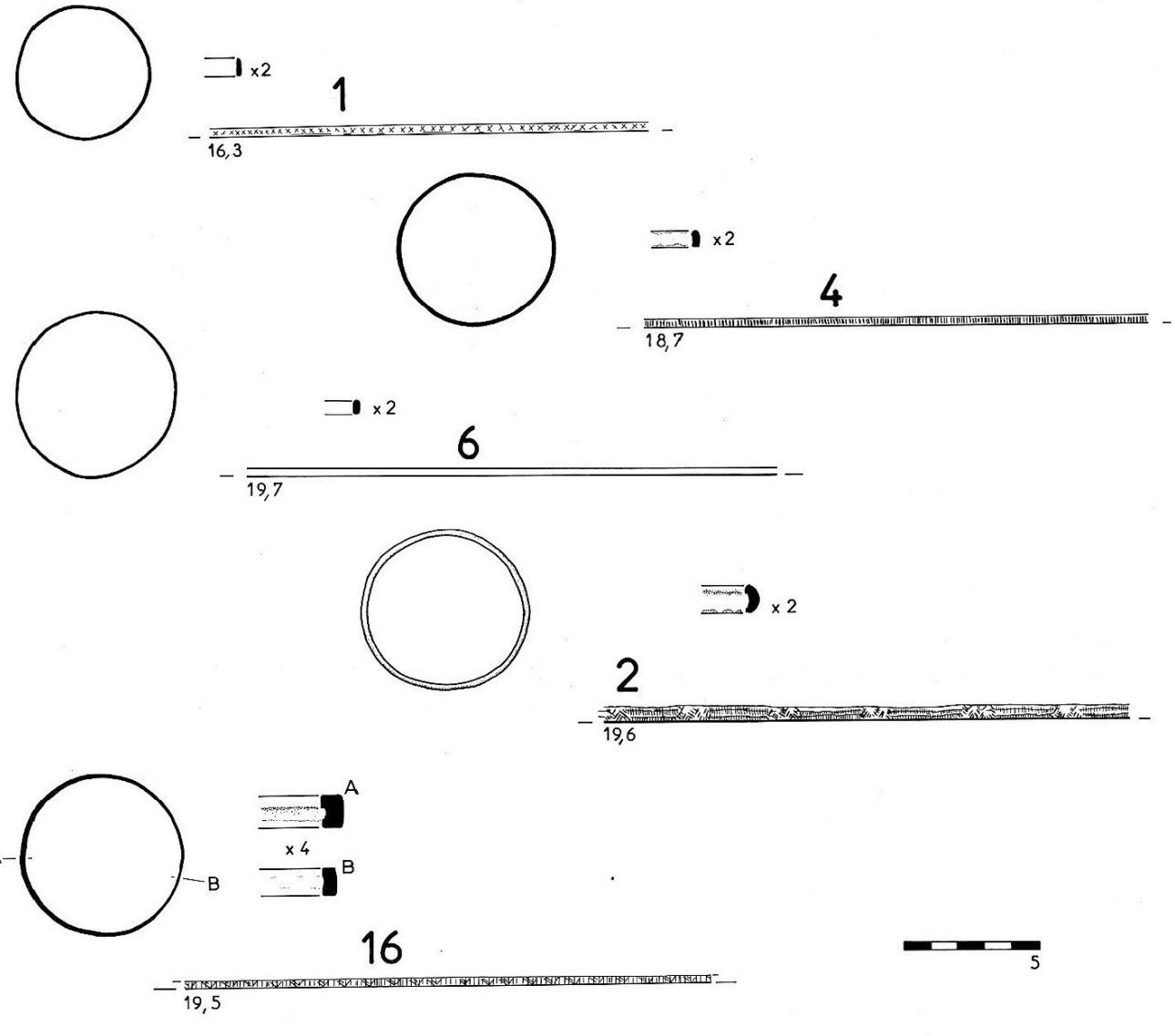
x2
1
16,3
x2
4
18,7
x2
6
19,7
x 2
2
19,6
A
B
x 4
A
B
16
19,5
5
x2
1
x2
2
x2
3
x2
4
x2
5
x2
6
x2
7
x2
8
5
x2
9

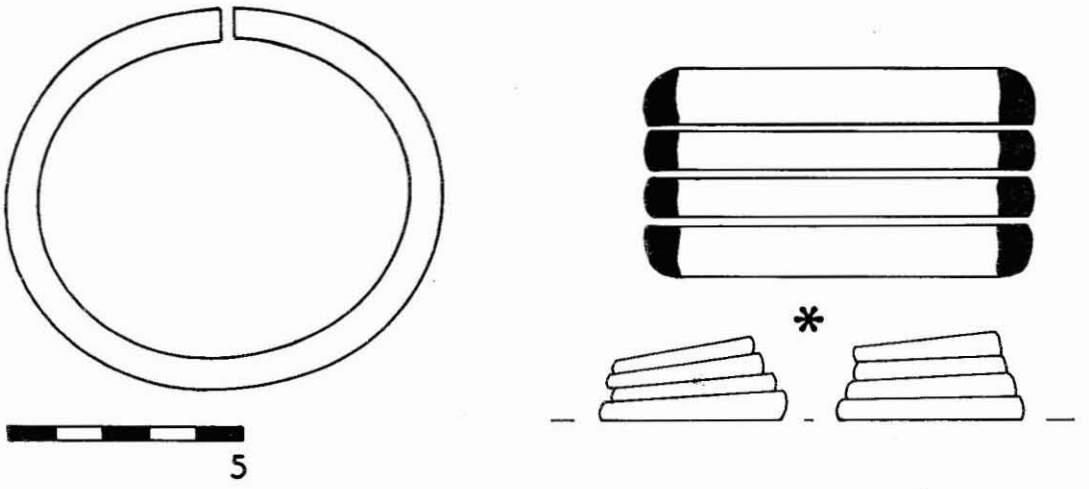

27,8

Fig. 6. – Parure de bracelets massifs du tumulus F 4 de Cazevieille (Hérault). * : schéma d'assemblage des huit pièces ; ouverture à gauche ; les irrégularités sont fortement exagérées.

3.3.3. Plans d'assemblage.

L'examen des surfaces supérieures et inférieures montre, dans le cas d'assemblages en parures, des surfaces aplanies assurant une meilleure superposition des bracelets (fig. 6) (7). Parfois attribuées à l'usure des bracelets les uns contre les autres, elles ne peuvent être en fait que d'origine, obtenues par abrasion volontaire et vigoureuse. Cette opération oblitère évidemment toutes les précédentes : le décor en particulier peut être tronqué.

Il semble logique de penser que les bracelets qui n'ont subi cette abrasion que sur une face aient été destinés à servir d'extrémité aux parures (N° 1, 2 et 14 de l'aven de La Canourgue ; n° 2, 5 et 9 du tumulus de Molentie).

3.4. Irrégularités.

3.4.1. Emoussé.

L'usure peut être à l'origine d'un émoussé léger, localisé ou généralisé, sur un bord ou les deux, ou sur le flanc extérieur où elle affecte le décor. Ce dernier est presque totalement effacé, comme sur les bracelets n° 5, 6, 17 et totalement sur le n° 7 de l'Aven de La Canourgue.

Si le premier type est facilement interprétable : les frottements ont arrondi plus ou moins régulièrement et largement l'aplanissement du bord, par exemple, le second est plus délicat à expliquer, surtout si les bracelets voisins ne sont pas usés, eux. Comment savoir s'il s'agit d'un frottement ou d'un plus grand âge de la pièce, d'un effacement voulu ou d'une pièce non décorée (8) ?

---

7. – Les gros bracelets ouverts sont toujours issus de parures symétriques organisées, datables des alentours de la fin du VIIe siècle av. J.-C. Citons les suivantes :
– Tumulus du Pont de la Bénovie à Buzignargues, Hérault ; J. Arnal et L. Jeanjean, *Deux stations préhistoriques de l'Hérault, canton de Castries. Bull. Soc. Etude des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1930-1946, p. 101-112, 1 fig.
– Tumulus C4 et F4 de Cazevieille, Hérault ; C.R.A. Chênes Verts, *La nécropole hallstattienne de Cazevieille. Etudes Roussillonnaises*, IV.1-2, 1954-1955, p. 6-56, 27 fig.
– Tumulus n° 4 du Lébous, Saint-Mathieu de Tréviers, Hérault ; J. Arnal, *Le Lébous à Saint-Mathieu de Tréviers (Hérault). Ensemble du Chalcolithique au Gallo-Romain, I, étude archéologique. Gallia Préhistoire*, 16-1, 1973 p. 182-186, 3 fig.
– Tumulus n° 2 de La Forêt, Belvezet, Gard ; U. Dumas, *Epoque hallstattienne : tumulus d'Aigaliers, Baron et Belvezet. Bull. Soc. Etude des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1905, p. 102-116, 1 fig.
– Sépulture de Cornillon, Gard ; P.Y. Genty et X. Gutherz, *Une sépulture du premier Age du Fer à Cornillon (Gard). Bull. Ecole Antique de Nîmes*, nlle série, 11-12-13, 1976-1977-1978, p. 57-70, 5 fig.

8. – Comme c'est aussi le cas pour les bracelets dessinés fig. 14, n° 15 et fig. 17, n° 25, provenant de la Bergerie Hermet, à Calvisson, Gard. B. Dedet et M. Py, *Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard). Gallia*, 31-1, 1973, p. 37-59, 21 fig.

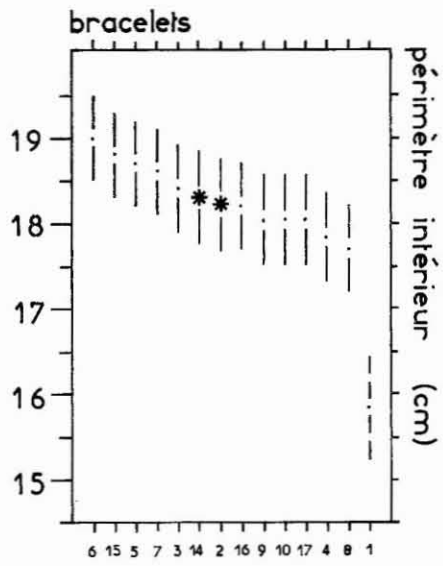

Fig. 7. — Aven de La Carnourgue : périmètre intérieur des bracelets complets.

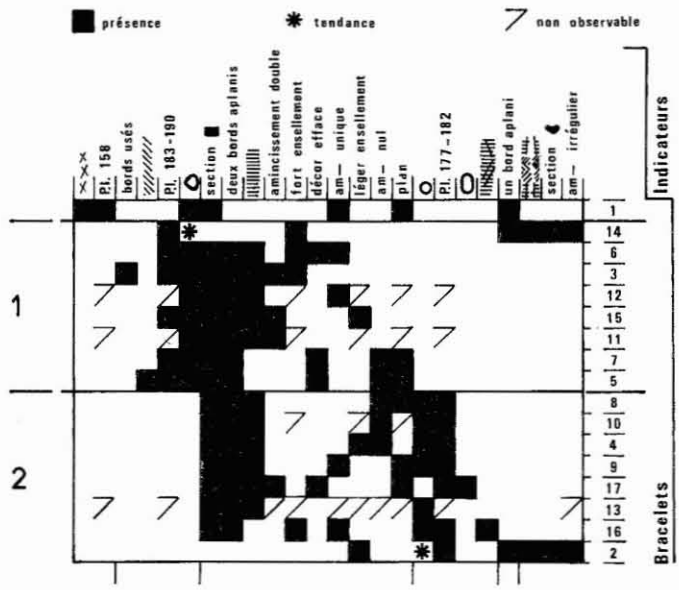

Fig. 8. — Matrice ordonnée : synthèse des caractères des bracelets de l'aven de La Canourgue ; apparition des groupes.

3.4.2. Variations de largeur du jonc.

Elles peuvent être d'origine, comme dans les bracelets n° 2 et 14 de l'aven de La Canourgue où le jonc est très irrégulier, mais on remarque aussi un amincissement bilatéral du jonc, soit sur une partie du bracelet, soit en deux points diamétralement opposés. Dans ces deux derniers cas, l'ensemble des opérations de fabrication paraît être oblitéré par ce phénomène. Il pourrait s'agir d'un type d'usure particulier, que l'on peut attribuer à des causes aussi diverses que le port sur un vêtement ou le travail musculaire, et peut-être rapprocher des ensellements déjà constatés.

4. RECONSTITUTIONS.

4. 1. Aven de La Canourgue.

Dès le premier abord, le bracelet n° 1, de petite taille, s'isole du lot. Les périmètres internes des seize autres ont une répartition régulière et serrée, de 177 à 190 mm (fig. 7). L'étude de leurs caractères en matrice ordonnable révèle deux groupes (fig. 8) :

— groupe 1 : pièces n° 3, 5, 6, 7, 11, 12, 15 et n° 14 associée. Principaux indicateurs : périmètre intérieur évoluant de 183 à 190 mm ; forme sub-triangulaire ; déformations et effacement du décor fréquents. Le n° 14, de morphologie différente, s'associe cependant au groupe par ces indicateurs, groupe dont il constitue une extrémité.

— groupe 2 : pièces n° 4, 8, 9, 10, 13, 16, 17 et n° 2 associée. Principaux indicateurs : périmètre intérieur plus petit, de 177 à 182 mm ; forme circulaire, ou à peine ovalisée dans un cas ; peu de déformations ou d'usures. Le n° 2 joue le même rôle que le n° 14 plus haut.

Remarques :

Les pièces n° 2 à 17 ont pu former deux parures de 26 mm environ de large (9), symétriques, terminées par des bracelets différents de l'ensemble. Leurs dimensions permettent de les attribuer à un individu gracile qui les a portées sur la partie distale des avant-bras, tout autre emplacement étant physiquement exclus. Le groupe 1 devait être enfilé sur un membre un peu plus développé et surtout plus actif, d'où un écrasement sur la face interne de l'avant-bras, l'usure et la déformation sub-triangulaire.

Quant à la pièce n° 1 qui est une extrémité de parure isolée, elle ne peut correspondre qu'à la partie distale de l'avant-bras (forme) d'un enfant (taille), sa déformation sub-triangulaire supposant un bras assez actif.

Enfin, le nombre d'extrémités de parures suggère une découverte ou un dépôt incomplet. Le bracelet n° 1 a dû être assemblé à d'autres pièces à l'origine. Les groupes 1 et 2 n'ont qu'une extrémité chacun et n'ont pourtant pas été portés sur le même bras.

9. — Pour comparaison, les bracelets cités note 7 ont chacun une largeur variant de 8 à 15 mm. Les parures d'armilles ne remplaceraient donc qu'un ou deux gros bracelets.

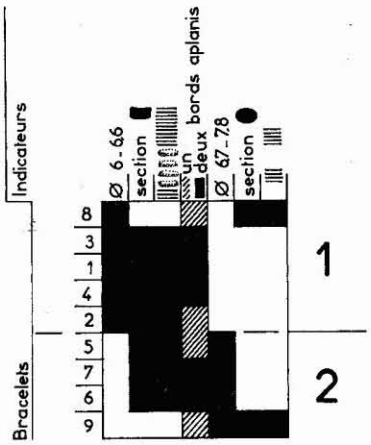

Fig. 9. – Matrice ordonnée : synthèse des caractères des bracelets du tumulus de Molentie ; apparition des groupes.

4. 2. Tumulus de Molentie.

Des bracelets, il ne nous est parvenu que des fragments assimilables à des arcs dè cercle. Le nombre des indicateurs étant ainsi réduit, le classement donné par la matrice est nettement moins probant. Il apparaît deux groupes (fig. 9) :

– groupe 1 : pièces nº 1, 2, 3, 4 et 8 associée. Principaux indicateurs : petit diamètre, 61 à 66 mm, soit 191 à 207 mm de périmètre intérieur ; deux extrémités, les nº 2 et 8 ; la pièce nº 1, mieux représentée, aurait une forme circulaire qui, associée au petit diamètre, pourrait amorcer une comparaison avec le groupe 2 de l'aven.

– groupe 2 : pièces nº 5, 6, 7 et 9 associée. Principaux indicateurs : diamètre plus important, 67 à 78 mm, soit 227 à 245 mm de périmètre intérieur, ce qui donnerait des bracelets plus grands qu'à l'aven de La Canourgue ; deux extrémités, les nº 5 et 9.

Soit, vraisemblablement, deux parures symétriques possédant chacune deux extrémités dont l'une, les nº 8 et 9, différente de l'ensemble, portées sur les avant-bras en une largeur de 11 mm au moins (9). Cette hypothèse n'est soutenable qu'en s'appuyant sur une certaine similitude de comportement des matrices établies sur les bracelets de l'aven et du tumulus. Par contre, bien que ce dernier soit un ensemble clos, la faiblesse des indicateurs interdit toute précision et même, à la limite, l'attribution effective des bracelets à un groupe précis. Reste le découpage en deux parures et les extrémités individualisées.

5. COMPARAISONS.

5.1. Sépultures du Premier Age du Fer de la Garrigue languedocienne.

Ces bracelets de *type armille* sont tout à fait exceptionnels dans les sépultures de la Garrigue languedocienne, peut-être pour des raisons chronologiques (10). Douze exemplaires fondus par l'incinération proviennent du tumulus 1 de La Vernède, sur une commune voisine. Ils ne sont pas étudiables à l'heure actuelle (11). Un seul exemplaire, à section ovalaire, réduit à un court fragment (fig. 10, nº 1) est signalé dans le tumulus G6 de Cazevieille, Hérault (12). Les fragments à section rectangulaire ou sub-rectangulaire provenant de la Montagne de Piquet,

10. – L'usage funéraire des tumulus semble disparaître progressivement de la Garrigue languedocienne dès le milieu du VIe siècle av. J.-C. On ne sait quel mode d'ensevelissement a été adopté, faute de découvertes, mais on doit noter la progression de l'incinération dans les tumulus, finalement exclusive. Voir : Y. Gascó, *Les tumulus du Premier Age du Fer en Languedoc oriental*, thèse de 3e cycle, Montpellier, 1978, 463 p., 250 fig.

11. – G. Barruol, *Informations archéologiques. Gallia*, XXIX-2 1971, p. 387.

12. – CRA Chênes Verts, *l. c.*

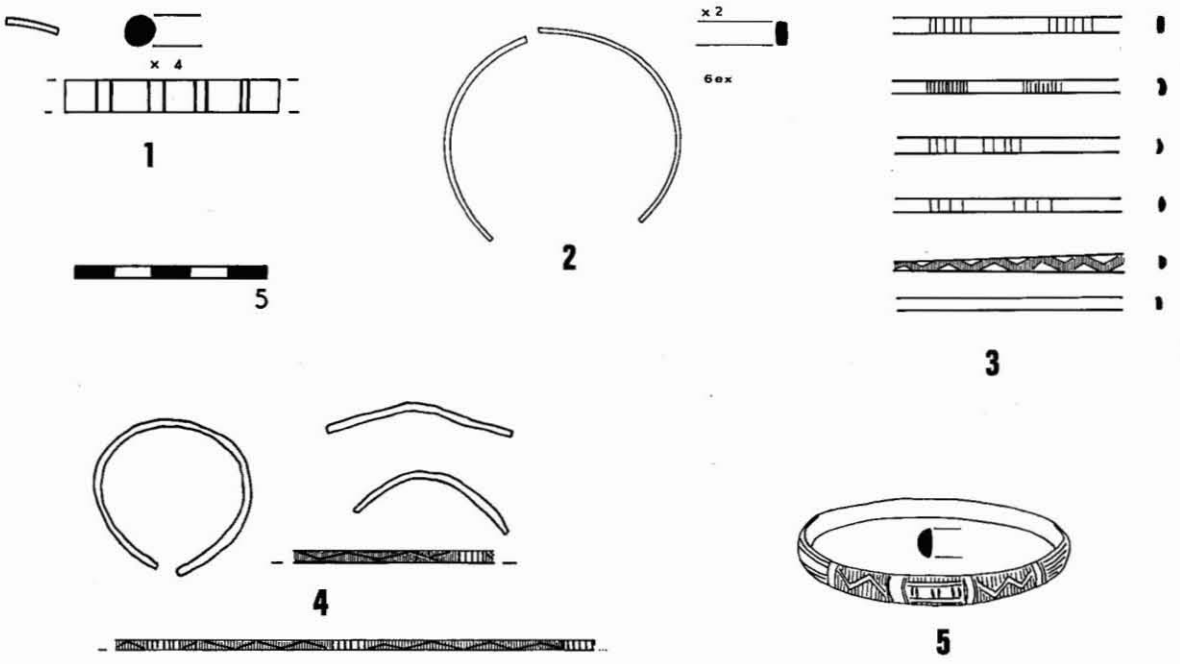

Fig. 10. — 1 : Tumulus G 6 de Cazevieille (Hérault). 2 : Trouvaille de la Montagne de Piquet (Gard). 3 : Trouvaille de la carrière de Pin de Molli (Hérault), d'après M. Louis. 4 : Tumulus du Commel 1, à Belvezet (Gard), d'après U. Dumas. 5 : Tumulus de Belvezet (Gard), d'après P. Raymond. Le N° 3 est sans échelle.

Gard, (fig. 10, n° 2) ou de la carrière de Pin de Molli à Castelnau-le-Lèz, Hérault (fig. 10, n° 3) n'ont pas de contexte funéraire ou archéologique (13). D'autres fragments, disparus, provenant du tumulus 1 du Commel, à Belvezet, Gard (fig. 10, n° 4) ont été insuffisamment décrits malgré le dessin d'Ulysse Dumas (14), ce qui ne permet pas de leur attribuer une section, bien qu'il puisse s'agir d'armilles.

Par ailleurs, les bracelets n° 2 et 14 de l'aven n'y ont pas d'équivalent. Il n'est pas sûr qu'on puisse les comparer au bracelet (fig. 10, n° 5) décrit par Paul Raymond (15) comme provenant d'un tumulus de Belvezet, Gard. Leur section les rapproche cependant de la série de gros bracelets légèrement ouverts, connue dans les tumulus du Languedoc oriental (7).

En fait, peu de références conséquentes pour plusieurs centaines de tombes publiées.

5. 2. Zone périphérique.

Par contre, les armilles ne sont pas rares dans les tombes et habitats qui jalonnent la périphérie de la Garrigue languedocienne (16). Les deux types de section, ronde filiforme ou rectangulaire, ne sont pas attestées avant le deuxième quart du VIe siècle av. J.-C. Des pièces comparables à celles du tumulus de Molentie, trouvées en stratigraphie à La Liquière de Calvisson, Gard (17), ne semblent pas antérieures au milieu du VIe siècle et n'apparaissent plus après ce siècle. Très proches de l'aven de la Canourgue sont les pièces à section rectangulaire qui proviennent également de gisements datés du plein VIe mais qui peuvent aussi être attestées au début du Ve siècle av. J.-C. (18), bien intégrées au faciès dit du *Grand Bassin II* (19). Notons que ces formes existent aussi, dans le même cadre géographique que les tombes, au dernier quart du VIe siècle av. J.-C. dans les cabanes de l'abri sous roche n° 6 des Roquets à Saint-Etienne de Gourgas, Hérault (20).

---

13. — Mobilier déposé à la Société Archéologique de Montpellier, provenant de la « Crête de la Montagne de Piquet séparant les cantons de Valleraugue et de Saint-André de Valborgne » Gard, « Don de M. Bel, Mai 1903 ». Les bracelets de Pin de Molli ont été trouvés dans les déblais de la carrière : M. Louis, *Une station de l'Age du Bronze à Castelnau le Lès, près de Montpellier. Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1936, p. 254, 3 fig.

14. — U. Dumas, *l.c.* et dessins originaux conservés au Museum d'Histoire Naturelle de Nîmes, Gard.

15. — P. Raymond, *Tumulus de l'époque moeringienne ou launacienne (transition du bronze au fer). Bull. Soc. Préh. Française*, 1, 1904, p. 90-99, 1 fig.

16. — C. Tendille, *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets. Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 61-79, 13 fig.

17. — M. Py, *Les oppida de Vaunage (Gard) - Fouilles 1958 - 1968*. Thèse de 3e cycle, Montpellier, 1972.

18. — B. Dedet et M. Py, *l. c.*

19. — M. Louis et O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien, 2e partie : Les nécropoles à incinération. Institut International d'Etudes Ligures*, collection de monographies Préhistoriques et Archéologiques, III, Bordighera - Montpellier 1958, p. 59-70, 6 fig.

20. — Fouille de sauvetage inédite, Y. Gasco.

6. CONCLUSIONS .

Les bracelets, comme tout le mobilier funéraire, ne peuvent permettre une datation précise de l'ensevelissement. Chaque objet peut correspondre à un instant différent de la vie du défunt. D'une part, il peut s'écouler plusieurs dizaines d'années entre leur fabrication et leur dépôt définitif dans la tombe. D'autre part, ils ne sont pas obligatoirement contemporains les uns des autres.

Ici, les bracelets ayant été traités spécialement pour être assemblés, on peut tabler sur leur contemporanéité, en grande partie du moins. Ils ne peuvent être plus anciens que le deuxième quart du VIe siècle dans le tumulus de Molentie et ne doivent pas dépasser la seconde moitié du siècle. Les séries de l'aven de La Canourgue pourraient être un peu plus récentes, dater du dernier quart du VIe siècle, mais avec une marge englobant le milieu du siècle et le début du suivant... Par contre, leur association avec les pièces n° 2 et 14 pourrait les rapprocher des exemplaires du début de l'Age du Fer. Quant à l'urne, découverte tout à fait à part, elle ne peut guère servir à préciser ce cadre, même si elle est plutôt attribuable à la fin du VIe siècle avant J.-C.

Remarquons enfin le côté exceptionnel de cet aven sépulcral de La Canourgue où l'on a découvert les seules tombes du Premier Age du Fer connues en Languedoc oriental à une telle profondeur. Le cas reste d'ailleurs aussi rare dans tout le Midi de la France, puisqu'on ne peut citer que l'aven Plérimond à Aups, Var (21), peut-être sépulcral pour la période qui nous intéresse, alors que ces cavités ont été longuement fréquentées à des époques antérieures, particulièrement au Néolithique Final et au Chalcolithique.

21. — F. Benoit, *Informations Archéologiques. Gallia*, XXII-2, 1964, p. 591, 1 fig.